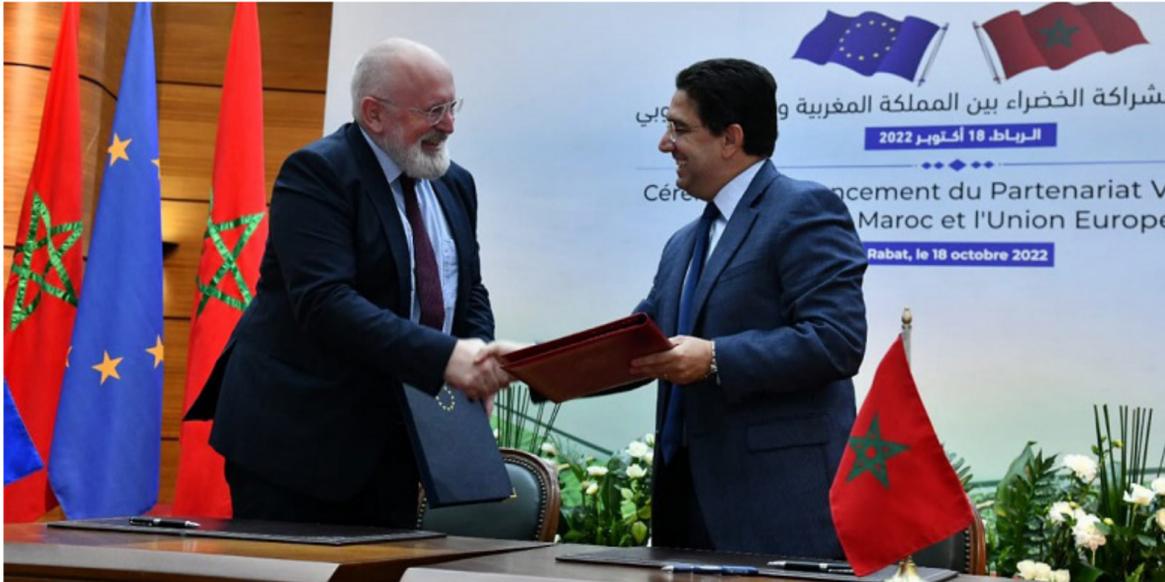


## Transition énergétique

## Le Maroc premier pays à signer un Partenariat vert avec l'Union européenne



Nasser Bourita saluant Frans Timmermans.

Le Maroc et l'Union européenne (UE) ont signé, mardi à Rabat, un Mémoire d'entente portant sur l'établissement d'un Partenariat vert avec l'UE, ce qui fait du Royaume le premier pays à conclure un partenariat de ce type avec Bruxelles. Paraphé par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le vice-président exécutif de la Commission européenne et commissaire pour la politique d'action sur le climat, Frans Timmermans, le mémorandum a pour objectif d'établir un Partenariat vert entre les partenaires dans les domaines de la lutte contre les changements climatiques, de la transition énergétique, de la protection de l'environnement et de la promotion de l'économie verte et bleue. Ce partenariat a été lancé en présence du ministre de l'Industrie et du commerce, Ryad Mezzour, de la ministre de la Transition énergétique et du développement durable, Leïla Benali, et de la ministre de l'Économie et des finances, Nadia Fettah Alaoui.

De nature stratégique et porteur de réelles opportunités de coopération politique, économique, technique et technologique, ce Partenariat vert devra, entre autres, placer la lutte contre les changements climatiques, la promotion et l'avancement de la transition énergétique, la protection de l'environnement et la transition vers l'économie

verte et juste parmi les priorités des relations entre l'UE et le Maroc. Le mémorandum permettra aux partenaires de progresser vers leurs objectifs communs de devenir des économies sobres en carbone tendant vers une neutralité climatique, tout en assurant la sécurité de leurs approvisionnements énergétiques et de ne laisser personne de côté. Il s'agit aussi de favoriser la transition vers une industrie décarbonée par l'investissement en technologie verte, la production d'énergies renouvelables, la mobilité durable et la production propre dans l'industrie. Il permettra aussi aux partenaires de renforcer leur coopération et d'en faire un levier pour un développement durable mutuellement bénéfique qui favorise l'émergence d'opportunités économiques et sociales, tout en développant la coopération triangulaire et Sud-Sud en matière de changements climatiques, d'énergies vertes, d'économie bleue et d'environnement.

Cet accord vise également la concertation et les échanges précoces des politiques, la prise en compte des intérêts, priorités et préoccupations de chacun des partenaires lors de l'élaboration des politiques en matière de changements climatiques, de transition énergétique, de protection de l'environnement et d'économie verte et bleue aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral. Ce mémorandum a en plus pour objectif de sensibiliser les populations, notam-

ment les groupes les plus vulnérables, aux défis climatiques et environnementaux, en encourageant la contribution des différents acteurs pour la réussite de ce partenariat.

De même, il sera question de renforcer l'implication du secteur privé dans les domaines verts, y compris dans la mobilisation des investissements pour la transition verte de l'économie marocaine, et une collaboration plus étroite avec les organismes financiers et les institutions européennes de coopération. Ainsi, par le biais de ce cadre de coopération renforcée, les partenaires pourront examiner toutes les questions d'intérêt commun, partager les connaissances et les bonnes pratiques, ainsi qu'identifier et mettre en œuvre des initiatives de coopération concrètes et mutuellement bénéfiques.

En outre, ce partenariat pourra encourager une coopération privilégiée avec des agences européennes spécialisées, ainsi que la participation du Maroc aux programmes communautaires et initiatives européennes pertinents. Ce partenariat vert, qui s'appuiera sur les multiples acquis de la relation bilatérale, s'inscrit dans le cadre existant des relations Maroc-UE au sein duquel les partenaires pourront discuter d'égal à égal et examiner toute question d'intérêt commun. Il veillera à la mise en place de mécanismes de suivi tels que les réunions ministérielles, les groupes de suivi et les Forums d'affaires. ■ L.M.

## Coopération

## Nasser Bourita : la Réunion de haut niveau Maroc-Espagne prévue pour le début de l'année prochaine

La Réunion de haut niveau (RHN) Maroc-Espagne est prévue pour le début de l'année prochaine, a annoncé, mardi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita. S'exprimant lors d'un point de presse à l'occasion de la signature d'un Mémoire d'entente portant sur l'établissement d'un Partenariat vert avec l'Union européenne (UE), M. Bourita a indiqué que cette réunion sera un «moment important» de la nouvelle phase des relations entre Rabat et Madrid déclenchée après les discussions entre S.M. le Roi Mohammed VI et le Président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, en avril dernier. «La Réunion de haut niveau est un moment important de nos relations bilatérales» avec Madrid, a-t-il dit, précisant qu'elle aura lieu en début d'année prochaine à une date qui sera fixée d'un commun accord entre les deux pays. «Ce sera un moment important qui reflétera cet état d'esprit positif, cet état d'esprit orienté vers le respect des engagements qui animent aujourd'hui la relation maroco-espagnole», a-t-il souligné, rappelant que la Déclaration conjointe entre Rabat et Madrid adoptée au terme de discussions entre S.M. le Roi et M. Sanchez «précise les principes qui définissent cette nouvelle phase et aide à définir les priorités et à expliciter des positions sur des questions d'intérêt pour les deux pays». Depuis cette déclaration conjointe, une feuille de route a été établie faisant l'objet d'un travail concerté avec le gouvernement espagnol, a fait savoir le ministre. «Tous les groupes de travail ont été activés avec beaucoup d'éléments qui ont été mis en œuvre et tous les engagements contenus dans la feuille de route seront respectés et réalisés», s'est-il félicité, ajoutant que les deux partenaires auront également «suffisamment de temps pour préparer le forum parlementaire, le forum d'hommes d'affaires et la mobilisation de tous les acteurs de cette relation». ■

L.M.



ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION TANGER- TETOUAN- AL HOCEIMA  
PROVINDE D'AL HOCEIMA  
COMMUNE D'ACHOIMA  
DIVISION D'URBANISME, DU PATRIMOINE ET  
DES AFFAIRES TECHNIQUES SOCIALES,  
CULTURELLES ET SPORTIVES  
SERVICE D'URBANISME

## AVIS DE DEPOT

- Vu le Dahir n° 1-92-31 du 15 Hija 1412 (17 juin 1992) portant promulgation de la loi n° 12-90 relative à l'urbanisme ;

- Vu le Décret n° 2-92-832 Du 27 Rebia II 1414 (14 octobre 1993) pris pour l'application de la loi n°12-90 relative à l'urbanisme ;

- Vu la circulaire ministérielle n°005 du 17 Janvier 1994 relative aux plans d'aménagement

Il est porté à la connaissance du public, que le projet de modification du plan d'aménagement de la ville d'Al Hoceima et sa périphérie relevant de la commune d'IZEMMOUREN, sous le n° : AUAH 03/2017, est déposé au siège de la commune d'Al Hoceima pour une durée d'un mois à compter du **Vendredi 21 Octobre 2022**, et qu'un dossier et un registre seront mis à la disposition du public pour formuler ses observations et ce, au siège administratif de ladite commune, pendant les horaires officiels de travail.

[63391/22]



## Communiqué de presse

LANCEMENT DE L'INCUBATION DES PROJETS PORTES PAR LES JEUNES FEMMES ENTREPRENEURES A L'INCUBATEUR ABRITE A L'ENCG DE TANGER

L'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (AFEM- TTA) a procédé, le vendredi 07 octobre 2022 à l'Incubateur de Projets Cadres localisé à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger (ENCG-Tanger), au lancement officiel de l'incubation du premier groupe de porteurs de projets pour l'année 2022-2023.

Ce fut en présence et avec le soutien d'une kyrielle de partenaires institutionnels clés représentés par M. Ahmed MAGHNI, Directeur de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger, M. Jalal BENHAYOUN Directeur du Centre Régional d'Investissement de TTA et M. Ali BENALI Directeur de Bank Al-Maghrib de Tanger, lesquels sont engagés dans le développement économique et social de la région du Nord via la dynamisation de l'écosystème entrepreneurial féminin.

A leur accoutumée, les étudiantes et les étudiants de l'ENCG-Tanger ont brillé lors de cette journée de présentation de projets en proposant des idées innovantes et subtiles en création d'entreprise. Leurs projets ont particulièrement attiré l'attention de la commission compétente en incubation de projets soumissionnés. En premier lieu, le projet «OVULOVE» propose la fabrication des culottes menstruelles réutilisables respectant les conditions de l'hygiène, de la durabilité, du confort et de l'économie du coût associées à la sensibilisation autour du produit diffusée sur les réseaux sociaux. Quant au second projet dénommé «LA ROUE DU SALON», il consiste en valorisation des pneus usés à travers un traitement spécifique pour en faire des produits sous forme de meubles et articles décoratifs 100% handmade à la fois agréable et eco-friendly.



[66182/22]

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SALE  
COMMUNE TERRITORIALE DE SEHOUL  
DIRECTION DES SERVICES  
BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES

## AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE DE SEHOUL AU TITRE DE L'ANNEE 2022

Le Président du conseil communal de Sehoul annonce à tous les techniciens 2<sup>ème</sup> grade, adjoints techniques de 3<sup>ème</sup> grade et rédacteur 3<sup>ème</sup> grade appartenant à cette commune qu'il sera organisé en leur faveur un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de technicien 1er grade, adjoint technique 2<sup>ème</sup> grade et rédacteur 2<sup>ème</sup> grade. Cet examen est ouvert au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade selon le tableau ci-dessous.

Les candidats subiront des examens écrits et oraux suivant la réglementation en vigueur.

Examen d'aptitude Professionnelle pour accéder au grade	Conditions de participation	Nombre de poste	Dernier délai pour le dépôt des dossiers	Date et Heure de l'examen
Technicien 1er grade	Ouvert aux techniciens 2 <sup>ème</sup> Grade ayant au moins 6 ans d'ancienneté au 19/11/2022	Un (01)	11/11/2022	19/11/2022 A 9H du matin au siège de la commune
Adjoint technique 2ème grade	Ouvert aux adjoints techniques 3 <sup>ème</sup> Grade ayant au moins 6 ans d'ancienneté au 19/11/2022	deux (02)	11/11/2022	19/11/2022 A 9H du matin au siège de la commune
Rédacteur 2ème grade	Ouvert aux rédacteurs 3 <sup>ème</sup> Grade ayant au moins 6 ans d'ancienneté au 19/11/2022	Un(01)	11/11/2022	19/11/2022 A 9H du matin au siège de la commune

[66133/22]

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم الصويرة  
جماعة الصويرة  
مدرسة الصويرة

**إعلان**

عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية  
للقادة موظفي جماعة الصويرة بـ 2022

بإشراف رئيس المجلس الجماعي للصويرة، إلى علم موظفي الجماعة المعينين، أنه سيتم إجراء امتحان الكفاءة المهنية بـ 2022 يوم 26 أكتوبر 2022، بقاعة الاجتماعات بمقر جماعة الصويرة على الساعة التاسعة صباحاً حسب الجدول التالي :

تاريخ إجراء الامتحان	المنصب الوظيفي	عدد وظائف الامتحان	إطار الترقية	الإطار الأصلي
2022/11/26	1	يقام امتحان كفاءة مهنية في وجه الموظفين المرشحين على ست (6) ساعات على الأقل من الكفاءة المهنية في الإقليم الأمازيغي في 2022/11/26	مساعد تقني الدرجة 2	مساعد تقني الدرجة 3

تقدم طلبات الترشح إلى السيد رئيس المجلس الجماعي للصويرة وتودع بمصلحة الموظفين إلى غاية 14 أكتوبر 2022، وهو آخر أجل القبول للترشيحات.

حرر بالصويرة في: 05 أكتوبر 2022

إشهاد: رئيس المجلس الجماعي

محمد الله البقالي

[66037/22]